

Rapport d'activité 2023

Chefferie du groupe des Vert.e.s au Conseil communal de Morges

- Le 1er février, le conseil communal a pris acte à l'unanimité de la réponse de la Municipalité au postulat du groupe des Vert.e.s « La santé mentale en période de pandémie, un enjeu de santé publique ».
- Dans la même séance, le groupe des Vert.e.s a déposé le postulat « Quelles alternatives aux feux d'artifice à Morges ? », demandant à la Municipalité d'étudier l'impact écologique et sonore des feux d'artifice du 1^{er} août, et d'étudier des alternatives aux feux d'artifice du 1^{er} août.
- Dans sa séance du 1er mars, le conseil a accepté à une majorité évidente de prendre en considération le postulat du groupe de Vert.e.s « Pour plus de durabilité et de transparence pour les établissements publics saisonniers ».
- Dans la même séance, le groupe des Vert.e.s a déposé l'interpellation « Quid de l'avenir de la patinoire à court et long terme ? », dans laquelle il a demandé à la Municipalité de présenter sa stratégie concernant la patinoire, ceci afin de ne pas se retrouver dans la même urgence qu'en septembre 2022. La Municipalité a répondu à cette interpellation dans la séance suivante en indiquant que à court terme, la solution d'urgence adoptée en septembre 2022 sera reconduite sans repasser par le conseil (location des groupes froids au budget). Quant à sa stratégie à long terme, elle était en train de l'étudier et les résultats de ces études seront présentés en septembre 2023.
- En séance du 5 avril, la Municipalité a répondu aux questions du conseiller communal des Vert.e.s Cédric Widmer au sujet de la densification et la protection des arbres à Morges.
- Dans sa séance du 3 mai, le conseil a pris acte à l'unanimité de la réponse au postulat du groupe des Vert.e.s "Réduire les déchets plastiques à Morges : un impératif écologique qui peut se marier avec un gain économique".
- Le 6 septembre, le groupe des Vert.e.s a déposé le postulat « Pour une ville résiliente en cas de sécheresses et pénuries d'eau. Comment capter et stocker l'eau de pluie ? ».
- Dans la même séance, le conseil communal a pris acte à une très large majorité de la réponse à la motion du groupe des Vert.e.s « Pour des protections hygiéniques réutilisables et écologiques ».
- Dans la séance du 4 octobre, le groupe des Vert.e.s s'est, comme l'année précédente, opposé au maintien à sa valeur actuelle du point d'imposition pour l'année 2024, pour réagir à l'hypocrisie et le mépris des contribuables morgiens modestes qui subissent de plein fouet toutes les augmentations du coût de la vie. Ce point d'imposition a cependant été adopté par le conseil, mais avec 43 pour, 24 non et 14 abstentions.

- Dans cette même séance, la Municipalité a répondu aux questions du conseiller communal des Vert.e.s Cédric Widmer, concernant la problématique de l'eau et des restrictions.
- Dans la séance du 8 novembre, le groupe des Vert.e.s, s'inquiétant de l'épuisement annoncé via un article dans le JdM du fonds d'encouragement à la transition énergétique a déposé le postulat « Assurer la continuité des subventions pour la transition énergétique ».
- Dans la séance du 6 décembre, et après une reprise du débat ajourné à la séance précédente, le conseil communal a finalement accepté le préavis-rapport déposé par la Municipalité en réponse au postulat du groupe des Vert.e.s « pour une stratégie efficiente des parkings à Morges » et au postulat du groupe PLR. Le débat a été très houleux car les Vert.e.s n'étaient pas opposés à la mise en place d'un affichage dynamique pour indiquer le nombre de places libres dans les parking souterrains et au Parking du parc des Sports, mais par contre ne voulaient pas que cette affichage soit aussi appliqué pour les places de parc situées en surface dans le Bourg, estimant que cela ne ferait que renvoyer plus de voitures faire des petits tours au centre-ville de Morges à la recherche d'une place de parc en surface.

Sylvie Faÿ et Yvan Christinet,
Co-chef·fe·s de groupe des Vert·e·s au Conseil communal de Morges